ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
504, 5e Avenue
Verdun (Qc) H4G 2Z1
Tél. : (514) 765-7595

École Notre-Dame-de-Lourdes

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
Québec

Document à l'intention des parents

Planification annuelle 2026-2027

4e année du primaire



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Notre-Dame-de-Lourdes. Tel que prescrit dans le régime pédagogique à l'article 20, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- Les noms des enseignants qui travailleront avec votre enfant (régime pédagogique a. 20, 3^0 alinéa)
- La liste des manuels scolaires et des cahiers d'exercices requis pour des disciplines inscrites à l'horaire de votre enfant (régime pédagogique a. 20, 2^0 alinéa)
- Des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire (régime pédagogique a. 20, 2^0 alinéa)

Matériel pédagogique (manuels scolaires et cahiers d'exercices)	
La liste des cahiers d'exercices, des cahiers maisons et des autres documents utilisés par l'enseignant pendant l'année sont envoyés aux parents en fin d'année scolaire pour l'année suivante. Cette liste se retrouve également sur le site internet de l'école. Lors de la visite de parents, en début d'année, l'enseignant de l'élève pourra répondre aux questions concernant le matériel utilisé ainsi que les manuels utilisés	-Français : Salto A et B, plateformes numériques, littérature jeunesse,… -Mathématique : Axel A et B, documents CSSMB (résoudre et raisonner), plateformes numériques, matériel de manipulation,… -Cahiers thématiques (l'énergie, les types de sol, les arbres, les insectes, l'alimentation, ...) -Univers Social : Terminus -CCQ : cahier maison et littérature jeunesse

Enseignante titulaire
Jacinthe Bélair

Enseignants spécialistes
Chrystopher Coulombe Tailleur - Éducation physique
Hassina Bencheikh - Anglais
Corinne Venturi - Musique

Français, 4e année

Compétences développées par l'élève

Lire (50 %)	L'élève est capable de lire différents types de textes dont le sujet lui est familier. Il est capable de comprendre ce qu'il lit en utilisant différentes stratégies. Dans ses lectures, il repère des informations et commence à faire des déductions. Il réagit au texte et donne son opinion. Tout au long de l'année, il le fait avec le soutien de son enseignant.
Écrire (30 %)	L'élève produit différents textes en tenant compte de la situation d'écriture. Il construit des phrases de plus en plus élaborées qui peuvent comporter des maladresses. Il laisse peu d'erreurs aux mots appris en classe et effectue les accords dans le groupe du nom (déterminant, nom et adjectif). Il amorce l'étude de la conjugaison. Tout au long de l'année, il le fait avec le soutien de son enseignant.
Communiquer (20 %)	En groupe, l'élève échange sur une grande variété de sujets. Il exprime clairement ses idées, ses sentiments et ses réactions en respectant les règles de communication établies dans la classe. Il formule des questions pour connaître le point de vue des autres. Tout au long de l'année, il le fait avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre 2026		**2e étape (20 %) Du 9 novembre 2026 au 12 février 2027**		**3e étape (60 %) Du 15 février au 22 juin 2027**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MEQ / CS[1]**	**Résultat inscrit au bulletin**
En lecture : L'élève sera évalué au moyen de textes variés quant à sa compréhension, à ses réactions et à sa capacité d'établir des liens.	**Oui**	**En lecture** L'élève sera évalué au moyen de textes variés quant à sa compréhension, à ses réactions et à sa capacité d'établir des liens.	**Oui**	**En lecture :** L'élève sera évalué au moyen de textes variés quant à sa compréhension, à ses réactions et à sa capacité d'établir des liens.	**Oui**	**Oui**
En écriture : Situations d'écriture variées	**Oui**	**En écriture :** Situations d'écriture variées	**Oui**	**En écriture :** Situations d'écriture variées	**Oui**	**Oui**
En communication orale : Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	**Non**	**En communication orale :** Observations de l'élève lors de situations de communication orale en groupe ou de façon individuelle dans différents contextes.	**Oui**	**En communication orale :** Observations de l'élève lors de situations de communication orale en groupe ou de façon individuelle dans différents contextes.	**Non**	**Oui**

[1] MEQ : Ministère de l'Éducation au Québec
CS : commission scolaire

Anglais, 4e année

Compétences développées par l'élève

Communiquer oralement en anglais (50 %)	L'interaction orale est au cœur des apprentissages au deuxième cycle. Lorsqu'il parle en anglais, l'élève utilise des modèles d'interaction structurés qui lui permettent de répondre aux messages oraux et de transmettre ses propres messages dans toutes les situations de la classe (activités de groupe, courts échanges, etc.). Il développe une banque de mots et d'expressions en lien avec son environnent immédiat. Il participe aux activités en employant des mots et des expressions utiles pour saluer, remercier et s'excuser; identifier et décrire des personnes et des objets; exprimer son accord ou désaccord; demander de l'aide ou la permission; exprimer ses besoins, sentiments et intérêts; partager ses expériences personnelles; parler de ses capacités, etc. Au cours du cycle, il utilise ce langage utile de façon de plus en plus spontanée. Bien que la communication soit plus importante que la précision grammaticale dans le cours d'anglais, l'élève fait attention, quand il parle, à l'ordre des mots, aux mots pluriels, aux pronoms personnels, à la prononciation, etc. Il réfléchit davantage au sens des mots, expressions et notions grammaticales qu'aux usages exacts. Il persévère à parler toujours en anglais. Pour faciliter la communication, il utilise des stratégies tels prendre des risques et accepter de ne pas tout comprendre. Tout au cours de l'année, l'élève le fait avec le soutien de son enseignant.
Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	L'élève lit, écoute et visionne différents types de textes populaires, littéraires et informatifs (livres d'histoire, brochures, magazines, vidéos, sites Internet, etc.) qui lui permettent d'entrer en contact avec la langue anglaise et la culture anglophone. Avec ses pairs, il utilise certains indices du texte (images, effets sonores, mots familiers, etc.) et relève les idées générales pour comprendre des textes portant sur des thèmes familiers. Pour manifester sa compréhension des textes, il identifie et décrit brièvement les éléments essentiels, démontre sa compréhension du sens global, compare la réalité présentée dans les textes à la sienne et exprime son appréciation. Pour ce faire, il peut remplir un organisateur graphique, décrire les personnages principaux d'une histoire, répondre aux questions simples, etc. Pour réaliser des tâches où il réinvestit sa compréhension, il suit des modèles explicites, choisit, organise et résume l'information et les idées des textes, élargit sa banque de mots et d'expressions et livre un produit personnel (mini livre, sketch, affiche, etc.). Il utilise des stratégies telles l'utilisation de ressources (dictionnaire visuel, banque de mots et d'expressions, etc.) et l'utilisation de connaissances antérieures pour anticiper le contenu des textes. Tout au cours de l'année, l'élève le fait avec le soutien de son enseignant.
Écrire des textes (15 %)	L'élève écrit des textes signifiants pour lui (cartes de vœux, bandes dessinées, journal de classe, etc.). Il s'exprime en anglais par écrit tout en prêtant attention à la qualité de ses textes (phrases simples, ordre des mots, orthographe, ponctuation, etc.). Au cours d'anglais, le but d'écrire n'est pas d'apprendre systématiquement un éventail de vocabulaire et de notions grammaticales, mais de communiquer par écrit sur des thèmes familiers à un public familier. Pour ce faire, l'élève est initié à l'écriture comme un processus collaboratif avec ses pairs. Pour se préparer à écrire, l'élève suit les consignes, note ses idées et les organise. Pour composer un brouillon, il utilise un modèle explicite. Il prend le risque d'exprimer ses idées en anglais et persévère dans la production du brouillon. Pour se réviser, il vérifie les consignes et les notions grammaticales visées par la tâche, soumet le texte à la critique de ses pairs, reformule des idées, apporte des corrections et produit un texte propre et bien présenté. Il utilise des stratégies telles l'utilisation de ressources (dictionnaire visuel, banque de mots, liste de règles grammaticales simples, grille d'autocorrection, etc.) et la prise de notes (tableau en T, diagramme de Venn, etc.). Tout au cours de l'année, l'élève le fait avec le soutien de son enseignant.

Mathématique, 4e année

Compétences développées par l'élève

Résoudre une situation-problème (30 %)*	L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique pouvant comporter plus d'un type de données (ex. : faire le plan d'un jeu de société en respectant de nombreuses consignes utilisant des données liées à l'aire, au périmètre, aux fractions et à nombres naturels). L'élève est amené à choisir des modes de représentation (ex. : tableaux, diagrammes) pour dégager les données utiles de la situation-problème. L'élève élabore une solution comportant quelques étapes. Il communique sa solution, verbalement ou par écrit, en utilisant un langage mathématique élaboré.
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)*	L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques. **Note** : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.
Communiquer à l'aide du langage mathématique*	L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots. **Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.**

***** Les principales connaissances que l'élève apprend à faire et à mobiliser avec l'intervention de l'enseignant sont les suivantes :
Arithmétique : Représentation de nombres naturels et de nombres décimaux inférieurs à 100 000; représentation, comparaison, lecture et écriture de fractions; appropriation des techniques conventionnelles de calcul écrit pour additionner et soustraire des nombres naturels et des nombres décimaux; façons personnelles de multiplier et diviser des nombres naturels.
Géométrie : Description de solides et de figures planes à l'aide de certaines propriétés (ex. : côtés parallèles, côtés perpendiculaires, angles droits, aigus et obtus); utilisation de la réflexion pour produire des frises et des dallages.
Mesure : Estimation et mesure de longueurs, de surfaces et du temps.
Statistique : Interprétation et représentation de données dans des diagrammes à bandes, à pictogrammes et à ligne brisée.
Probabilité : Simulation d'activités liées au hasard et familiarisation avec des outils tels que les tableaux ou les diagrammes pour dénombrer les résultats possibles.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre 2026		**2e étape (20 %) Du 9 novembre 2026 au 12 février 2027**		**3e étape (60 %) Du 15 février au 22 juin 2027**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MEQ / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Résoudre une situation-problème : L'élève est en apprentissage mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	**Non**	**Résoudre une situation-problème :** Situations d'apprentissage et d'évaluation	**Oui**	**Résoudre une situation-problème :** Situations d'apprentissage et d'évaluation	**Oui CS**	**Oui**
Utiliser un raisonnement mathématique : Observations lors d'activités de manipulation et d'exercices variés Vérification des connaissances au moyen d'évaluations	**Oui**	**Utiliser un raisonnement mathématique :**	**Oui**	**Utiliser un raisonnement mathématique :** Observations lors d'activités de manipulation et d'exercices variés Vérification des connaissances au moyen d'évaluations	**Oui CS**	**Oui**

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté, 4e année

Compétences développées par l'élève

Lire l'organisation d'une société sur son territoire **Interpréter le changement dans une société et sur son territoire** **S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire**	L'élève acquiert des connaissances liées aux sociétés suivantes : la société iroquoienne, la société algonquienne, la société française, la société canadienne en Nouvelle-France, et ce, pour les périodes comprises entre 1500 et 1745. L'élève est amené à situer ces sociétés dans le temps et l'espace, à établir des faits reliés à l'histoire, à donner les caractéristiques d'un territoire, à établir des comparaisons, à déterminer des changements, à mettre en relation des faits et à établir des liens de cause à effet pour les éléments historiques issus du programme.

Le programme de géographie, histoire et éducation à la citoyenneté comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre 2026		**2e étape (20 %) Du 9 novembre 2026 au 12 février 2027**		**3e étape (60 %) Du 15 février au 22 juin 2027**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MEQ / CSS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Projets Vérification des connaissances au moyen d'évaluations	**Oui**	Projets Vérification des connaissances au moyen d'évaluations	**Oui**	Projets Vérification des connaissances au moyen d'évaluations	**Non**	**Oui**

Science et technologie, 4e année

Compétences développées par l'élève

Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique **Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie** **Communiquer à l'aide des langages utilisés par la science et la technologie**	C'est dans l'action que l'élève développe ses compétences et acquiert des connaissances en science et technologie. Avec le soutien de son enseignant, l'élève doit donc proposer des explications ou des solutions à divers problèmes de science et technologie liés à la vie courante (par exemple, pourquoi les oiseaux peuvent-ils voler?). Il doit également utiliser divers outils (compte-gouttes, thermomètre, chronomètre, etc.). Finalement, la communication scientifique doit se faire selon les normes propres à la science et à la technologie. L'élève est amené, après avoir bien cerné un problème, à émettre une hypothèse, à planifier une démarche de résolution de problème, à réaliser la démarche, à émettre des conclusions et à réfléchir sur l'ensemble du processus de résolution de problème. Tout en développant des compétences, l'élève est amené à acquérir plusieurs connaissances. Ces connaissances sont classées selon trois univers : 1. **L'univers matériel** (les machines simples, changements physiques, sources d'énergie, etc.); 2. **L'univers Terre et espace** (les sols, cycle de l'eau, système Soleil-Terre-Lune, etc.); 3. **L'univers vivant** (caractéristiques des vivants, interactions entre les vivants, interactions entre les vivants et leur environnement, etc.). **Il est à noter que les exemples précédents ne sont qu'à titre indicatif.**

Le programme de science et technologie comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) **Du 27 août au 6 novembre 2026**		**2e étape (20 %)** **Du 9 novembre 2026 au 12 février 2027**		**3e étape (60 %)** **Du 15 février au 22 juin 2027**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires** **MEQ / CSS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Projets Vérification des connaissances au moyen d'évaluations	**Non**	Projets Vérification des connaissances au moyen d'évaluations	**Oui**	Projets Vérification des connaissances au moyen d'évaluations	**Non**	**Oui**

Culture et citoyenneté québécoise, 4e année

Compétence développée par l'élève

Examiner des réalités culturelles	Le programme de culture et citoyenneté québécoise (CCQ) a pour objectif de contribuer au développement des compétences de compréhension et de réflexion en lien avec la culture et la citoyenneté québécoise. Le programme valorise les principes démocratiques, l'État de droit laïque et les valeurs d'égalité et de respect de la dignité humaine énoncées dans la Charte des droits et libertés de la personne. De plus, le programme CCQ devient le principal véhicule par lequel le milieu scolaire offre de l'éducation à la sexualité aux élèves. L'enseignement est réalisé avec une vision globale, positive et inclusive de la sexualité pour permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et de développer des attitudes et des comportements respectueux et égalitaires, de se responsabiliser par rapport à différents enjeux liés à la sexualité et de prendre des décisions éclairées. La compétence amène les élèves du deuxième cycle à construire leur compréhension de réalités culturelles présentes dans leur environnement culturel immédiat et élargi (famille, école, quartier, communauté, etc.) et à en rendre compte. Cette compréhension s'exprime à travers la formulation de constats qui s'appuient sur la comparaison d'observations, la prise en compte des émotions et la comparaison de points de vue. Le dialogue est mis à profit tout au long du développement de la compétence. Dans le développement de cette compétence, les élèves seront amenés à s'intéresser à : • Changements corporels et forces et défis de chaque personne • Appartenance culturelle et influence du groupe • Amitié et amour et bonheur • Consommation et pratiques écologiques • Médias d'information et médias sociaux

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre 2026		**2e étape (20 %) Du 9 novembre 2026 au 12 février 2027**		**3e étape (60 %) Du 15 février au 22 juin 2027**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MEQ / CSS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Observations, réflexions, traces écrites	**Non**	Observations, réflexions, traces écrites	**Oui**	Observations, réflexions, traces écrites	**Non**	**Oui**

Arts plastiques, 4e année

Compétences développées par l'élève

Réaliser des créations plastiques personnelles	Avec l'intervention de l'enseignant, l'élève transforme la matière à deux ou trois dimensions et fait appel à l'observation.
Réaliser des créations plastiques médiatiques	Avec l'intervention de l'enseignant, l'élève apprend à réaliser des créations dans le but de communiquer avec son entourage. Il exploite des gestes transformateurs et des éléments du langage plastique selon le message à transmettre.
Apprécier des œuvres	Avec l'intervention de l'enseignant, l'élève apprend à examiner une œuvre et à utiliser le vocabulaire disciplinaire relié aux arts plastiques et à faire des liens.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 7 novembre 2025		**2e étape (20 %) Du 10 novembre 2025 au 13 février 2026**		**3e étape (60 %) Du 16 février au 22 juin 2026**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MEQ / CSS**	**Résultat inscrit au bulletin**
1. Réaliser des créations plastiques personnelles **2. Réaliser des créations plastiques médiatiques** Projets et créations variés	**Oui**		**Non**	**1. Réaliser des créations plastiques personnelles** **2. Réaliser des créations plastiques médiatiques** Projets et créations variés	**Non**	**Oui**
	Non	**3. Apprécier des œuvres** Vérification des connaissances au moyen d'évaluations Réflexions sur différentes œuvres	**Oui**	**3. Apprécier des œuvres** Vérification des connaissances au moyen d'évaluations Réflexions sur différentes œuvres	**Non**	**Oui**

Musique Mme Corinne Venturi	
Inventer des pièces vocales ou instrumentales	Avec le soutien de son enseignant, l'élève apprend à inventer de courtes pièces musicales.
Interpréter des pièces musicales	Avec le soutien de son enseignant, l'élève apprend à interpréter de courtes pièces vocales et instrumentales. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il apprend quelques connaissances liées à la musique.
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	Avec l'aide de son enseignant, l'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la première année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

1re étape Du 27 août au 6 novembre		2e étape Du 9 novembre au 12 février		3e étape Du 15 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Les compétences inventer, interpréter et apprécier des œuvres musicales font l'objet d'apprentissages, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	**Non**	**Compétences :** **Inventer des pièces musicales.** **Critères d'évaluation :** L'élève exploite des idées de création inspirées par une proposition. L'élève exploite des moyens sonores, des éléments du langage musical et de techniques. L'élève organise simplement les éléments. **Compétence :** **Interpréter des pièces musicales**. **Critères d'évaluation** : L'élève s'approprie le contenu musical de la pièce. L'élève applique des éléments de techniques. **Compétence :** **Apprécier des œuvres musicales**. **Critères d'évaluation** : L'élève établit des liens entre l'œuvre ou la réalisation et ce qu'il a ressenti. L'élève utilise avec pertinence le vocabulaire disciplinaire. L'élève présente, dans ses propos, des éléments relatifs à son expérience d'appréciation.	**Oui**	**Compétences :** **Inventer des pièces musicales.** **Critères d'évaluation :** L'élève exploite des idées de création inspirées par une proposition. L'élève exploite des moyens sonores, des éléments du langage musical et de techniques. L'élève organise simplement les éléments. **Compétence :** **Interpréter des pièces musicales**. **Critères d'évaluation** : L'élève s'approprie le contenu musical de la pièce. L'élève applique des éléments de techniques. **Compétence :** **Apprécier des œuvres musicales**. **Critères d'évaluation** : L'élève établit des liens entre l'œuvre ou la réalisation et ce qu'il a ressenti. L'élève utilise avec pertinence le vocabulaire disciplinaire. L'élève présente, dans ses propos, des éléments relatifs à son expérience d'appréciation.	**Non**	**Oui**

Éducation physique et à la santé, 4e année

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles et avec l'aide de l'enseignant, l'élève planifie des actions motrices et des enchaînements selon ses capacités et des contraintes de l'activité. Il exécute les actions motrices et les enchaînements dans l'ordre planifié et selon les techniques enseignées. Il exécute des actions motrices et des actions simultanées en continuité (sans brisure, sans arrêt). Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue la démarche et ses résultats et dégage les apprentissages réalisés.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités collectives et avec l'aide de l'enseignant, l'élève élabore en coopération (avec un ou plusieurs partenaires) des plans d'action selon les capacités de ses pairs et les contraintes de l'activité. Il applique les principes d'action planifiés, les principes de synchronisation et les principes de communication. Il joue le rôle prévu au plan d'action et ajuste au besoin les actions motrices. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue la démarche, les plans et les résultats et dégage les apprentissages réalisés.
Adopter un mode de vie sain et actif	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève élabore des plans d'une pratique régulière d'activités physiques et des plans d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie. Il pratique en contexte scolaire divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 10 minutes. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue les résultats en fonction des activités pratiquées et dégage les effets et les bienfaits sur sa santé et son bien-être.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la troisième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) **Du 27 août au 7 novembre**		**2e étape (20 %)** **Du 10 novembre au 13 février**		**3e étape (60 %)** **Du 16 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires** **MEQ / CSS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'évaluation Situation d'apprentissage et d'évaluation mini-tenis. Enquête sur ses habitudes de vie. Plan de pratique régulière et d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 15 minutes : jogging. Jeux de poursuite.	**Oui** C1 +C3	Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'évaluation Situation d'apprentissage et d'évaluation « kin-ball» Activités de plein air : patinage, ski de fond, raquette, etc. Évaluation et, au besoin, modification du plan de pratique régulière et d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie	**Oui** C2 + C3	Situation d'apprentissage et d'évaluation cirque/badminton Situation d'apprentissage et d'évaluation pickelball Évaluation d'une activité d'intensité modérée à élevée d'au moins 15 minutes (conditionnement physique). Évaluation de la démarche d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie sur sa santé et son bien-être.	**Non**	**Oui** C1+C2 + C3

Compétences non-disciplinaires Des commentaires vous seront transmis à la 1re et à la 3e étape.	
1re étape	**<u>Organiser son travail</u>** • Analyser la tâche à accomplir. • Analyser sa démarche. • S'engager dans la démarche. • Accomplir la tâche.
3e étape	**<u>Organiser son travail</u>** • Analyser la tâche à accomplir. • Analyser sa démarche. • S'engager dans la démarche. • Accomplir la tâche.

Communications officielles de l'année	
1re communication écrite	Vous recevrez une première communication avant le 15 octobre. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement. Vous recevrez cette communication par Mozaïk.
Premier bulletin	Le premier bulletin vous parviendra par Mozaïk avant le 21 novembre. Ce bulletin comptera pour 20% du résultat final de l'année. L'enseignant communiquera avec vous pour une rencontre téléphonique, virtuelle ou en personne.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous parviendra par Mozaïk avant le 13 mars. Ce bulletin comptera pour 20% du résultat final de l'année. Si nécessaire, l'enseignant communiquera avec vous pour une rencontre téléphonique, virtuelle ou en personne.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous parviendra par Mozaïk et par courriel à la fin de l'année scolaire, avant le 8 juillet. Il comptera pour 60 % du résultat final de l'année.